



Demande de renseignements

Par **Ameribb**, le **04/05/2019** à **21:20**

Bonjour. Je suis actuellement enceinte et je travaille comme vendeuse polyvalente dans un magasin . J'ai ai annoncé à mon employeur que j étais enceinte . L adjoint de du directeur regional m a convoqué ce soir , l adjointe du responsable du magasin était presente. Ils m ont reproché de ne pas souhaiter porter des charges lourdes (grosse caisse regroupant des boites de conserve ou des boissons....) et m 'ont reprochés également de ne pas pouvoir faire tout ce qui m 'est indiqué de faire sur mes tâches journalières (dates en démarquations sur plusieurs linéaires du magasin , service client plus renseignements, aide caisse, pause de ma collègue en caisse principale et assortiment et gestion du rayon fromage, plus réassort du rayon frais libre service . Je dois effectuer toutes ses tâches en 4 heures 45 de temps . Je crois que je subis de l harcèlement depuis un moment mais là je dois dire que c est le pompon. Sans certificat du medecin du travail il m oblige à porter des charges lourdes d après ces dires . Qu en pensez vous ? Dois je aller à l inspection du travail ? Merci d avance pour vous réponses .